

Attestation d'habilitation d'examineur - correcteur

Je soussigné, Henri de ROHAN-CSERMAK,
Directeur Général de France Éducation international,
atteste que

LOEILLET Pauline

n°habilité(e) 21519

est habilité(e) à corriger les épreuves écrites et orales des examens DELF DALF pour les niveaux suivants :

A1.1 A1 A2 B1 B2

La présente attestation fait suite au stage de formation organisé à

Orléans (FRANCE)

Le 17 février 2026

Elle est valable jusqu'au 17/02/2031

Fait à Sèvres, le 17/02/2026


